

*United Nations Economic Commission for Africa – UNECA
Social Development Policy Division - SDPD
Sub-Regional Reports on International Migration*



Les fondements de l'émigration sénégalaise en questions

Pr. Papa Demba FALL

IFAN – Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 206 Dakar, Sénégal

Email : papadem.fall@ucad.edu.sn Page web : www.papadembafall.com

Mars 2018

Table des matières

Introduction	3
QUE SAVONS-NOUS DE L'ÉMIGRATION SÉNÉGALAISE ?.....	3
Les causes profondes des migrations ouest-africaines et sénégalaises.....	5
Des migrations essentiellement transfrontalières et continentales.....	6
Migrations et coopération continentale ou régionale dans une perspective d'intégration	7
De la mobilisation de la diaspora pour le développement local.....	8
Droits des migrants et protection de la personne humaine.....	13
Genre et migration : quel impact sur le changement social et l'égalité ?	13
Migration et dividende démographique	15
La question des données statistiques sur les migrations	15
UNE DYNAMIQUE MIGRATOIRE À L'ISSUE INCERTAINE	16
Dynamique migratoire et scénarios du futur ... Demain les migrations sénégalaises.....	16
Migration et développement : les leçons sénégalaises.....	18
Mieux exploiter le potentiel des migrants	18
Pour une approche locale de la dialectique migration - développement.....	19
Références bibliographiques.....	20

Table des illustrations

Liste des figures

Figure 1 - Carte politique de l'Afrique occidentale	4
Figure 2 - Sénégal : la pyramide des âges.....	4
Figure 3 - Taux d'activité selon la tranche d'âge et le sexe	5
Figure 4 - Distribution des migrants ouest-africains par région géographique.....	6
Figure 5 - Evolution comparée de l'APD et des remises en Afrique de l'Ouest.....	9
Figure 6 – Evolution des transferts des travailleurs migrants sénégalais entre 2001 et 2010 ...	10
Figure 7 - Transferts de fonds en Afrique de l'Ouest en % PIB.....	10
Figure 8 - Le radar des compétences des migrants.....	12
Figure 9 - L'émigration ouest-africaine selon le sexe.....	14

Liste des tableaux

Tableau 1 - Répartition des émigrants internationaux de la période 2008-2013 par pays de destination principale.....	7
Tableau 2 - Volume des transferts vers l'Afrique de l'Ouest et part du PIB en %	9

Introduction

Depuis de nombreuses années, la question migratoire occupe une place centrale dans les débats de société et la coopération internationale. Il n'est pas un jour où l'actualité du sujet n'occupe le devant de la scène : naufrage de migrants en haute mer, affrontement avec les forces de l'ordre, démantèlement de réseau de passeurs, etc.

Pour ce qui est de l'Afrique en général, de l'Afrique de l'Ouest en particulier l'accent est davantage mis sur les aspects négatifs qui découlent plus d'une analyse erronée du fait migratoire. En effet, les analyses les plus courantes font la part belle à des stéréotypes qui ont la vie dure comme l'invasion de l'Europe par les migrants des pays en développement.

Le présent document ambitionne de corriger la perception négative que la plupart des analystes ont des mobilités africaines. Il s'agit, en s'appuyant sur le cas du Sénégal, de rendre compte de la réalité migrations internationales en termes de fondements desdits mouvements, de reconfigurations relevées au fil des années, de bonnes pratiques dans l'optique du développement durable, etc.

Un objectif majeur de la réflexion est de souligner le caractère essentiellement intrarégional de la circulation migratoire ouest-africaine ainsi que son impact sur le développement économique. Une telle situation commande de privilégier une approche africaine de la gouvernance des migrations c'est-à-dire de les penser plus par rapport aux plus-values qui en découlent pour les pays de départ, le Sénégal en l'occurrence.

Il n'est alors pas inutile, dans l'optique d'une exploitation optimale des avantages de la migration à des fins de développement durable, de faire le point sur les dispositions adoptées, à l'échelle à la partie occidentale de l'Afrique, en termes de gestion des migrations en rapport avec les OMD et plus particulièrement avec l'Agenda 2063. Quels sont les engagements pertinents du Sénégal par rapport au débat mondial sur la coopération régionale et internationale en matière de libre circulation des hommes ? Comment intégrer la variable migration dans les politiques de planification du développement à moyen et long terme ?

Une fois rappelée la dimension statistique des migrations sénégalaises, l'examen des questions ci-dessus évoquées est articulé autour de thèmes majeurs que sont les fondements des migrations, la prise en compte des mobilités dans les stratégies nationales de développement, la mobilisation de la diaspora, la protection des droits des migrants, la dimension genre des migrations ainsi que la production de données fiables.

Les enseignements tirés desdites interrogations serviront de base à la formulation de recommandations politiques susceptibles d'être partagées par un grand nombre de pays.

QUE SAVONS-NOUS DE L'ÉMIGRATION SÉNÉGALAISE ?

Le Sénégal fait partie de l'Afrique occidentale dont il est l'un des 15 pays états regroupés au sein de la CEDEAO auxquels il faut ajouter, pour des raisons géopolitiques, la République islamique de Mauritanie (figure 1).

Au regard de la cohérence territoriale qui s'exprime dans les échanges de population, le Sénégal est classé dans le sous-ensemble appelé Sénégalie¹ qui est l'un des trois principaux pôles de circulation migratoire d'Afrique de l'Ouest.

¹ Il s'agit de la Sénégalie historique qui correspond peu ou prou au secteur ouest-africain animé par les Mandingues et les Dioula. Les deux autres secteurs sont : le bloc central autour de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Burkina Faso et de l'est du Mali qui est contrôlé par les groupes Fan ou Dioula et, le pôle du Golfe du Bénin centré sur Cotonou et dominé par les Haoussa-Kanouri, les Ibo et les Yoruba qui développent leurs activités aussi bien au Cameroun qu'au Tchad.

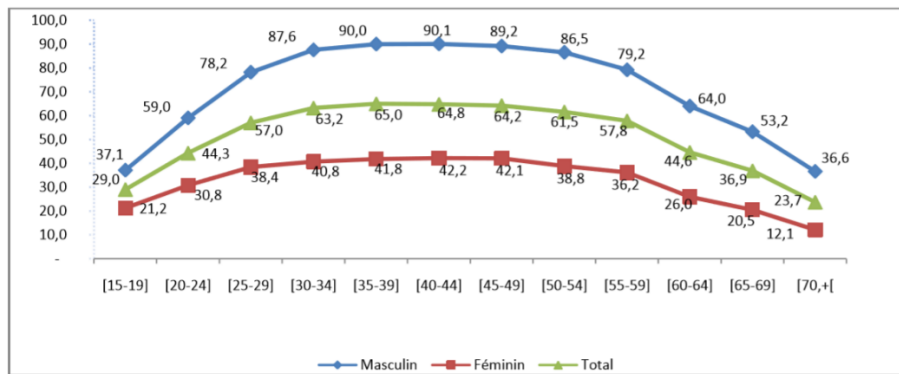


Figure 3 - Taux d'activité selon la tranche d'âge et le sexe

Source : ANSD, 2014

La situation démographique ci-dessus décrite dans ses traits majeurs explique en grande partie la recherche de solution pour l'accès aux ressources qui sont vitales dans la vie des ménages. L'émigration figure en bonne place dans les stratégies familiales de lutte contre la pauvreté.

Les causes profondes des migrations ouest-africaines et sénégalaises

Les migrations au départ de l'Afrique occidentale sont essentiellement le fruit des disparités régionales et/ou de la vulnérabilité des écosystèmes. Elles trouvent leur principale raison d'être dans la volonté d'accéder à des ressources qui font défaut en certains endroits s'ils ne sont pas simplement inexistantes. Il résulte d'un tel constat que la mobilité ouest-africaine est l'expression d'un « savoir-circuler » historiquement dicté par une gestion rationnelle du temps et de l'espace.

La recrudescence de la migration notée au cours des dix dernières années au Sénégal et en Afrique de l'Ouest est le résultat d'une combinaison de mécanismes complexes : les conflits, le terrorisme, la pauvreté, l'instabilité politique et le manque d'opportunités socio-économiques. En conséquence, l'aspiration forte à une meilleure qualité de vie, est devenue un facteur important d'« attraction » pour les migrants notamment les jeunes. Hommes ou femmes, ces derniers ne reculent devant rien pour réaliser leur dessein migratoire comme l'indiquent les débarquements de migrants ouest-africains en Italie, qui en 2016, ont détrôné les arrivées des populations originaires du Moyen Orient et de la Corne de l'Afrique².

L'analyse des facteurs de migration appliquée au Sénégal indique qu'il est extrêmement difficile de démêler les divers éléments qui concourent à l'émigration. L'enquête *Eumagine* menée entre 2010 et 2013 auprès de 2000 ménages de quatre régions géographiques révèle que *plus de 75% des jeunes âgés de 18 à 30 ans quitteraient leur pays s'ils en avaient la possibilité* (Carling & al. 2013). Le moteur principal de cette résolution certes est la recherche de travail mais il faut y ajouter des facteurs d'ordre environnementaux comme la baisse des précipitations qui agit fortement sur les productions agricoles notamment l'arachide, les revenus et la durée d'occupation des paysans (Diop 1965 & 1992 ; Dieng 2008 ; Hernandez-Carretero 2015). Quoiqu'il soit difficile de quantifier l'importance du changement climatique sur la décision migratoire, il n'en reste pas moins vrai

² Selon Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, du 6 janvier 2016, 93 % de ceux qui ont débarqué en Italie en 2015 sont des Africains.

qu'il constitue un facteur déclenchant ou, à tout le moins, un élément aggravant des départs en milieu rural (Lo & al. 2014).

On notera que ceux qui arpentent les « chemins de la fortune » ne sont pas les plus pauvres encore moins des fainéants. Ils ont souvent accumulé quelques moyens et une expérience qu'ils veulent fructifier afin de s'engager dans un voyage plus lointain qui hante leur sommeil quotidien. Venu des rives du fleuve Sénégal, le jeune A. Sall est commerçant ambulant dans la banlieue de Dakar. Il déclare « économiser tous les jours 2000 francs CFA pour financer son projet de voyage au Congo-Brazzaville » (Entretien réalisé à Guédiawaye, mars 2014).

Un constat de taille est qu'il faut mieux appréhender les causes des migrations en les replaçant dans le contexte plus large des différentes formes de mobilités qui se combinent dans bien des départs. Il s'agit par exemple de répondre à des questions basiques comme : comment passe-t-on de l'exode rural à l'émigration ? Quel est le poids respectif des différents paramètres qui entrent en ligne de compte dans la justification d'une migration ?

Des migrations essentiellement transfrontalières et continentales

Comme l'indique le graphique ci-dessous, les mouvements migratoires ouest-africains sont essentiellement orientés vers les pays voisins. Ce sont de migrations dites de proximité qui se déroulent à plus de 70% dans la sous-région.

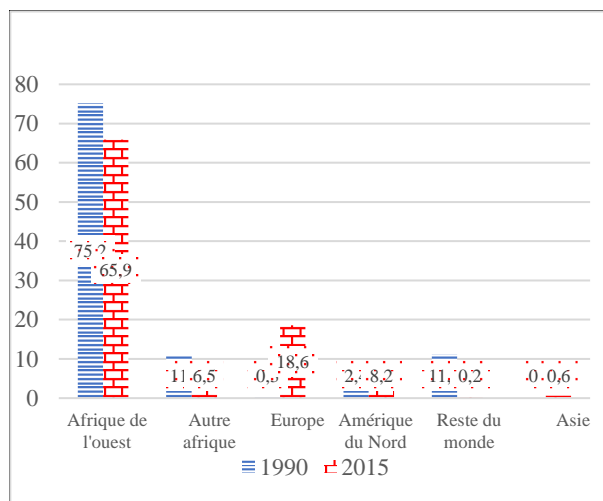


Figure 4 - Distribution des migrants ouest-africains par région géographique

Source : UNDESA 2017

Les grands foyers ouest-africains d'accueil de travailleurs migrants sont les pays économiquement prospères comme la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Ghana. L'agriculture et le secteur informel ont les principales niches qui accueillent les migrants. On notera que l'exploitation artisanale des zones minières de Guinée, du Mali ou du Sénégal attirent de plus en plus de populations à la recherche « des pépites d'or qui feraient leur bonheur »³.

³ Cf CODESRIA (2015). Villages aurifères du Sénégal : questions théoriques et précautions épistémologiques La question minière au Sénégal : historique et enjeux.

https://www.codesria.org/IMG/pdf/1- villages_auriferes_du_senegal.pdf?3852/.

Dans le cas particulier du Sénégal, les destinations migratoires se sont diversifiées au fil du temps. L'Afrique de l'Ouest constitue certes la destination majoritaire avec 58,6% du stock migratoire mais l'Europe a réalisé une percée significative au niveau des pays d'accueil avec 34,5%. Le reste du monde se partage les 6,9% restants.

Le RGPHAE fournit d'intéressantes indications sur le volume de l'expatriation ainsi que sur la configuration des destinations migratoires des dix dernières années. On y apprend qu'au cours de la période 2008 - 2013, les départs à l'étranger qui sont dictés à 73,5% par la recherche de travail concernent 164 901 individus soit 1,2% de la population. Le tableau ci-dessous montre que les grandes destinations migratoires sont l'Europe (44,4%) et les pays de l'Afrique centrale (27,5%).

Tableau 1 - Répartition des émigrants internationaux de la période 2008-2013 par pays de destination principale

Pays de destination	Effectifs	Pourcentage
Cameroun	1596	1,0
Canada	1980	1,2
Congo	6467	3,9
Côte d'Ivoire	7890	4,8
France	29 000	17,6
Gabon	7835	4,8
Gambie	9105	5,5
Espagne	15746	9,5
Guinée	2622	1,6
Italie	22 777	13,8
Mali	4833	2,9
Maroc	5928	3,6
Mauritanie	16 364	10,0
Autres destinations	32 758	19,8
Total	164 901	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La France suivie de l'Italie sont les premières destinations des Sénégalais avec respectivement 17,6% et 13,8%. La Mauritanie (10%) et l'Espagne (9,5%) sont aussi devenues des destinations majeures.

La répartition des émigrants par région de départ indique que Dakar détient les effectifs les plus importants avec 30,3%, suivie de Matam avec 13,8%. Elles se situent loin devant Kédougou et Kaffrine qui se classent en queue de peloton avec respectivement 0,5% et 1,2%.

Migrations et coopération continentale ou régionale dans une perspective d'intégration

Un grand nombre de travaux soulignent combien la « fin des frontières » a du mal à s'imposer sur le continent africain mais aussi à l'échelle planétaire (Fall 2004 & 2006). Ce vœu souvent qualifié de vœux pieux butte sur les égoïsmes nationaux qui, dans le contexte actuel de la mondialisation, font de la circulation des hommes le parent pauvre de la globalisation présentée comme irréversible.

Au regard des apports bénéfiques des migrants internationaux aux pays d'accueil comme aux pays d'origine, la coopération internationale sur le sujet constitue un impératif de premier rang. Elle doit essentiellement être articulée autour de la reconnaissance des droits des migrants et des membres de leurs familles. La CEDEAO constitue, de ce point de vue, un précieux laboratoire d'incubation d'idées pertinentes au sujet de la circulation humaine même s'il subsiste encore d'importants défis à relever dans l'optique d'une

bonne gouvernance des mobilités. Pour atteindre un tel objectif, le Sénégal doit résolument s'employer à adopter une politique axée autour de trois choix fondamentaux :

- Produire une connaissance plus fondée du fait migratoire en mettant l'accent sur la production de données quantitatives fiables et régulièrement renouvelées ;
- Mieux prendre en compte l'apport des migrations dans la planification du développement ;
- Faire des migrations intrarégionales ou continentales une alternative à l'expatriation vers les pays du Nord ;

De tels objectifs ne peuvent être atteints qu'en « réafricanisant » l'approche des migrations c'est-à-dire en les abordant dans le cadre de la solidarité qui doit unir tous les pays du continent et/ou dans l'intérêt exclusif de pays qui ont tout à gagner dans une coopération tournée vers la complémentarité et la solidarité sous-régionales.

En raison de la généralisation des politiques migratoires restrictives tant à l'échelle sous-régionale, continentale et mondiale, la réponse aux questions posées par la mobilité humaine ne peut nullement être envisagées à l'échelle d'un pays mais à l'aune de la supranationalité que les institutions d'intégration ont bien du mal à asseoir. En effet, la bonne maîtrise de la circulation migratoire sénégalaise, en l'occurrence la gestion de sa fluidité, dépend, dans une large mesure, de la capacité de tous les protagonistes à en accepter l'utilité et le bien fondé.

De la mobilisation de la diaspora pour le développement local

Il est aujourd'hui communément admis que la migration renferme d'énormes potentialités qui peuvent être exploitées à des fins de développement (GRDR & IFAN 2014). Une telle conviction a alimenté bien des débats et projets ou programmes planétaires de prise en charge d'une réalité à la fois variable et complexe. En effet, depuis le rapport PNUD de 2009 qui établit de manière convaincante que la migration est un facteur de développement pouvant profiter notamment aux pays d'origine, la communauté internationale s'est engagée dans la mise en œuvre d'une telle idée⁴. C'est ainsi qu'au plan continental, de nombreuses initiatives ont été déroulées dans la dialectique migration/développement⁵.

L'analyse des compétences des migrants ouest-africains en général et, en particulier des migrants sénégalais indique qu'ils concourent efficacement à la construction de leurs territoires d'origine dans deux domaines : les contributions matérielles et les transferts immatériels.

L'apport matériel des migrants ou *social remittances* couvre trois principaux volets : les solidarités familiales, les contributions sociales et les investissements économiques (Chort 2013 ; Obadare & Adebaniwi 2009). Celles-ci sont fondées sur les transferts financiers de la diaspora qui, depuis 2006, dépassent de loin l'aide publique au développement des pays de la CEDEAO (figure ci-dessous).

⁴ Cf. *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains*. New York.

⁵ Voir, à titre d'illustration, la Note d'information « L'Afrique que nous voulons en 2030, 2063 et au-delà » Forum de haut niveau sur « Actions et résultats immédiats pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans le contexte du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 pour la transformation de l'Afrique : opportunités et défis ». New York, 20 avril 2016.

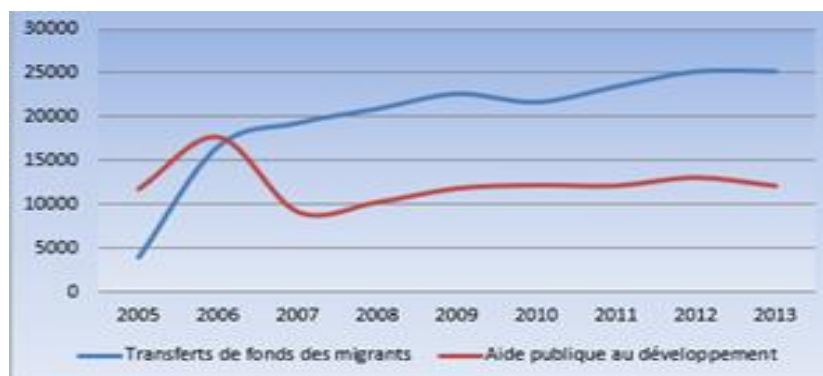


Figure 5 - Evolution comparée de l'APD et des remises en Afrique de l'Ouest

Selon la Banque mondiale, 26 milliards de dollars US représentant 3,2% du PIB ont été injectés dans l'économie sous-régionale par une diaspora ouest-africaine. Le Nigéria a reçu à elle seule 20,9 milliards desdites sommes à côté d'autres grands bénéficiaires comme le Sénégal et le Mali (Obadare & Adebaniwi 2009 ; IFAD 2013).

En rapportant les transferts financiers à leurs poids dans les PIB nationaux, on mesure mieux leur importance dans la vie économique et sociale (tableau 2). En effet, les transferts de fonds sont essentiellement orientés vers la prise en charge de dépenses de consommation des ménages. Ils constituent une importante bouée de sauvetage dans les campagnes les plus reculées.

Tableau 2 - Volume des transferts vers l'Afrique de l'Ouest et part du PIB en %

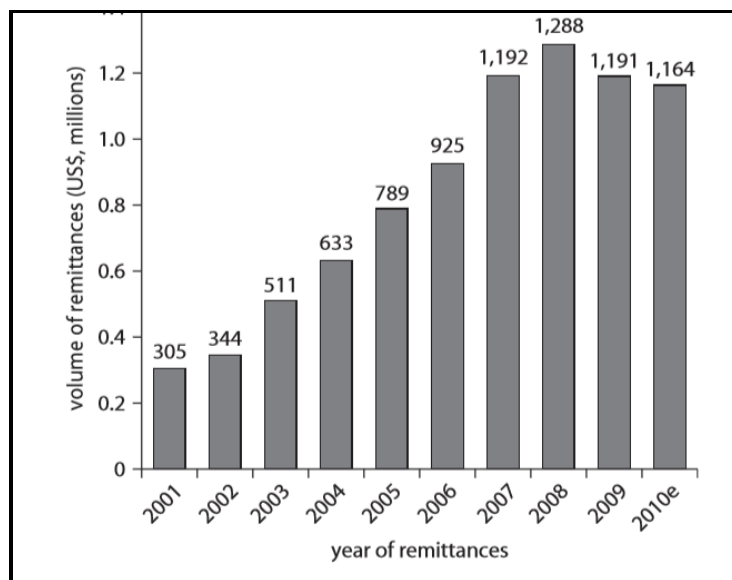
Pays	millions US §	% PIB
Bénin	263	5,5
Burkina Faso	507	8,2
Cabo Verde	391	34,2
Côte d'Ivoire	282	1,6
Gambie	87	17
Ghana	851	6,6
Guinée	286	8,6
Libéria	163	25,8
Mali	739	12,5
Mauritanie	103	3,9
Niger	205	5,8
Nigeria	5 397	4,7
Sénégal	667	7,5
Sierra-Léone	168	11,6
Togo	142	6,4

Source : Banque africaine de développement

Au Sénégal, les transferts des migrants ont connu une hausse importante comme l'indique la figure ci-dessous. Lesdites sommes sont majoritairement affectées à la consommation des ménages et très peu dans l'investissement productif (Cissé 2017 ;

Wade & al. 2017). Ce constat est problématique en termes de résilience des populations en raison de l'extrême dépendance des ménages vis-à-vis des envois de fonds des émigrés. Il en résulte que ces dernières sont prêtes à investir d'importants moyens financiers ou matériels pour pouvoir compter sur des ressources régulières.

Figure 6 – Evolution des transferts des travailleurs migrants sénégalais entre 2001 et 2010



Source : F. Cissé, données Banque mondiale

Il va sans dire qu'une crise dans les pays d'accueil a des effets négatifs qui se traduisent par un manque à gagner pour les pays d'origine des migrants. Il en a été ainsi avec la crise ivoirienne pour le Burkina Faso ou du Ghana lors des expulsions, par le Nigéria, de ses ressortissants au milieu des années 80. Il s'avère donc important d'adopter des mesures allant dans le sens d'une prise en compte d'éventuels manques à gagner qui découleraient d'une crise économique dans les pays d'accueil pourvoyeurs de devises.

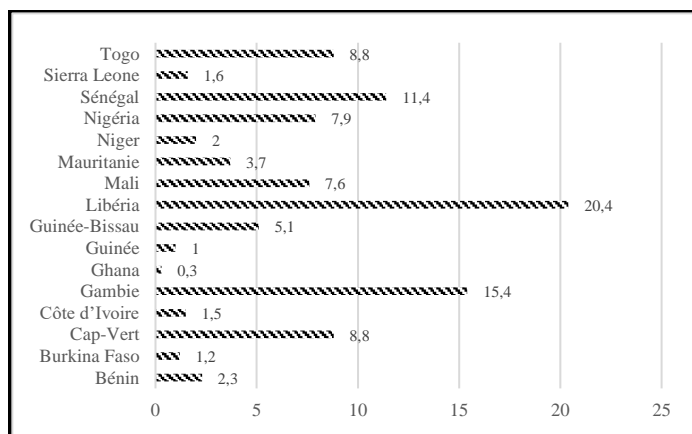


Figure 7 - Transferts de fonds en Afrique de l'Ouest en % PIB

Source : Banque mondiale & CEDEAO, 2014

Outre les actions individuelles des migrants qui concernent en premier lieu la sphère familiale ou privée, les migrants sont aussi porteurs de réalisations tournées vers la construction de leurs terroirs. Celles-ci peuvent parfois transcender les découpages politiques hérités de la colonisation en se développant sur des espaces transfrontaliers à l'image de l'Association de lutte anti-érosive sur la Falémé (BA 2010)⁶. En effet, en Afrique l'Ouest en général et dans les pays du Sahel en particulier, la migration constitue à la fois un instrument de formation et de transformation des terroirs périphériques où l'absence de l'État central est criarde.

La dimension immatérielle de la contribution des migrants au développement local, prend différentes formes avec notamment les apports culturels, le plaidoyer ou lobbying, les partenariats de coopération et les innovations techniques.

Par sa capacité à s'adapter à l'environnement migratoire et à saisir les opportunités du moment, la diaspora sénégalaise a, sur la base d'une redéfinition des liens avec les pays d'origine et le pays d'accueil, conféré à la relation entre la migration internationale de travail et le développement local plus de relief. Expression d'une citoyenneté à cheval sur les territoires d'accueil et la patrie d'origine, les actions menées depuis plusieurs années par les migrants sénégalais ou maliens contribuent de manière décisive à la survie de nombreux villages.

Une corrélation entre le nombre de migrants et le niveau d'équipement d'une localité indique les terroirs qui comptent plus de ressortissants à l'étranger sont globalement mieux lotis que les villages où l'émigration est plus faible. De ce point de vue, il n'y a aucune commune mesure avec les villages voisins de Waoundé et Orkadiéré situés dans la Moyenne vallée du Sénégal. On comprend alors que pour disposer d'une infrastructure scolaire, d'un poste de santé ou d'un puits, les villageois sont toujours prompts à mobiliser leurs capital social en vue de contourner les obstacles à la sortie du territoire national : recours aux réseaux maraboutiques ou politiques pour l'obtention de visas.

Une des questions récurrentes au sujet de transferts des migrations ouest-africaines et sénégalaises est son articulation avec le développement par l'orientation des flux financiers vers le secteur productif. Les migrants contribuent certes à l'amélioration des conditions familiales et communautaires mais, le constat qui se dégage des études menées dans différents pays est que l'impact de l'argent de la migration sur le développement des pays d'origine est encore insuffisant.

S'il ne faut ni exagérer ni sous-estimer la contribution des migrants au développement local voire national, force est de reconnaître qu'ils ne peuvent résoudre, à eux seuls, la question du développement durable. Celle-ci requiert des mesures additionnelles d'accompagnement qui vont bien au-delà de la seule volonté des migrants (Noack & Wolf 2013 ; Boatemaa Setrana & Owusu Key 2015 ; Marcelino 2011).

Partant de l'idée que les migrants sont des acteurs de développement pour l'Afrique de l'Ouest en général, pour le Sénégal en particulier, le souhait d'en faire respectivement la 17^e pays ou la 15^e région fait, bon an mal an, son chemin dans les cercles politiques depuis 2006. Un tel projet se heurte bien souvent à la méfiance de la diaspora qui regrette de n'être perçue que comme « une vache à lait et parfois comme un nid d'opposants ».

⁶ Il s'agit d'une association intervillageoise transnationale qui regroupe des villages soninkés situés à la frontière sénégal-malienne.

n'a jusqu'à une date récente pas été prise en compte par les OMD mais, ce n'est plus le cas depuis quelques années aussi bien dans les pays d'accueil que d'origine⁷.

Droits des migrants et protection de la personne humaine

Deux grandes questions sont au cœur des préoccupations ouest-africaines en termes de droit et de protection des migrants : la traite de personnes aux fins de travail forcé et la l'exploitation sexuelle des femmes. Le trafic illicite de migrants – étroitement lié au développement du crime organisé notamment dans le Sahel – est venu se greffer à ces formes spécifiques de négation des droits de l'homme.

Quoique sa dimension quantitative soit peu maîtrisée, une pratique caractéristique de l'Afrique occidentale est le trafic de enfants dont le Gabon constitue la principale destination (Loungou 2011). Essentiellement alimenté à partir du Togo, du Nigéria et du Bénin, ledit trafic est destiné à approvisionner des pays d'Afrique centrale en main-d'œuvre bon marché. L'État de Bénin City dans le Sud du Nigéria est plaque tournante de cette contrebande est l (EASO 2015 ; Plambech 2014). Le Togo, le Ghana, le Bénin et le Cameroun sont également pointés du doigt à côté de pays comme le Sénégal, le Mali et la Côte d'Ivoire qui sont progressivement touchés par le phénomène.

En ce qui concerne les femmes, elles sont surtout victimes de trafic ou de sévices sexuels le long des routes et zones de concentration de migrants irréguliers qui tentent des gagner le Nord par le Maghreb (Carling 2005 & 2006 ; Guillemaut 2008). Venues principalement du Ghana, du Libéria, elles sont aussi présentes dans les zones d'orpillage du Mali ou du Sénégal qui attirent des migrants qui rêvent de faire fortune à la faveur d'un coup de chance.

Une forme particulière de trafic humain est observée au Sénégal avec l'arrivée de « talibés » bissau-guinéens placés sous le contrôle de prétendus maîtres coraniques qui les envoient mendier. C'est le cas également des jeunes filles maliennes dont les services sont loués par des concitoyens non-voyants pour les accompagner dans leur mendicité le long des grands axes de circulation à Dakar.

Genre et migration : quel impact sur le changement social et l'égalité ?

Avec un taux d'émigration de l'ordre de 47,8%, la visibilité accrue des femmes dans les flux migratoires internationaux constitue une grande nouveauté. Essentiellement masculine et jeune au début du siècle, la migration internationale est de plus en plus un lieu d'expression de femmes qui migrent seules ou de manière autonome afin de satisfaire les besoins liés à leurs statuts de chefs de ménage. A l'exception de l'Asie, le nombre de femmes ouest-africaines présentes dans les cinq continents ne s'éloigne pas trop de celui des hommes (figure ci-dessous).

⁷ Cf. IOM (2005). *The Millennium Development Goals and Migration*. Geneva: IOM Migration Research Series n° 20 ou Ronald Skeldon (2008). *Migration policies and the Millennium Development Goals*. London.

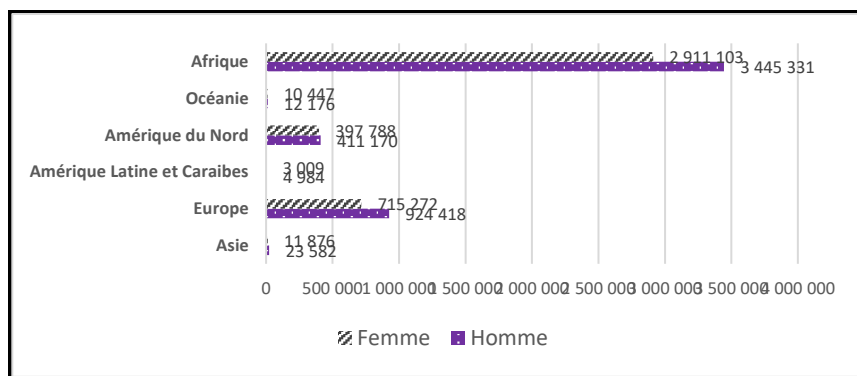


Figure 9 - L'émigration ouest-africaine selon le sexe

Source : données UNDESA 2017

On notera que si la migration féminine s'amplifie dans de nombreux pays, elle n'en reste pas moins influencée par des considérations socioculturelles. Les données disponibles indiquent que les femmes ivoiriennes et ghanéennes sont largement en avance sur les Sénégalaises, les Nigériennes ou les Mauritanaises.

En divers endroits de la région ouest-africaine, les femmes sont de plus en plus engagées dans la mobilité volontaire de courte et de longue distance tournée vers la recherche de numéraires (Guillemaut 2008 ; Ba 2017 ; Schmitz 2008 ; Vives & Vasquez-Silva 2016)

. Le phénomène remonte aux années 80 qui sont marquées la mobilisation internationale pour la suppression des discriminations à l'endroit de la femme.

Le tournant qui s'opère depuis quelques années dans la composition des flux migratoires va bien au-delà des considérations sexuelles. Les migrantes d'un type nouveau qui sont repérées depuis plusieurs années dans le secteur commercial ne viennent plus seulement de micro territoires comme le Bénin, la Gambie ou le Togo mais d'une gamme plus large de pays. Engagées dans un commerce de va et vient, les Sénégalaises, les Guinéennes, les Maliennes ou les Sierra-Léonaises se sont lancées, après les marchés nord-africains, européens et américains à la conquête de l'Asie : l'émirat de Dubaï et la Chine notamment.

Les *Adja* ou commerçantes sénégalaises qui sillonnent le monde à la recherche de produits commerciaux jouissent d'un statut social fortement revalorisé. À l'image des *Nana Benz* béninoises, celles-ci sont souvent présentées comme des modèles de réussite sociale qui ont une réelle influence sur les adolescentes mais aussi sur les jeunes femmes. C'est ainsi que l'idée selon laquelle *une femme vaut un homme* est de plus en plus partagée par la population sénégalaise.

Femmes d'affaires, travailleuses du sexe, étudiantes ou domestiques, femmes seules ou épouses en regroupement familial, les Africaines en migration sont à la fois le moteur de l'intense vie associative initiée dans les pays d'accueil, les gardiennes de la culture de groupe et de précieux relais avec les pays d'origine. Il en résulte que l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont des conditions nécessaires pour la paix et la sécurité de la sous-région car les femmes sont à la fois les piliers de l'équilibre social et économique de la société.

Il faut toutefois observer que « la féminisation de la migration est certes bénéfique pour les femmes, mais un grand nombre de migrantes ont tendance à n'occuper que des emplois bas de gamme, et sont vulnérables aux sévices physiques, psychologiques et sexuels, ainsi qu'au non-paiement ou au sous-paiement des salaires » (Ruzvidzo 2017).

Un accent particulier doit aussi être mis sur la mesure de l'impact des migrations internationales féminines sur le changement social dans les pays de départ notamment dans les structures sociales et institutionnelles tout comme sur l'égalité de genre. Il en résulte que l'analyse des migrations internationales africaines doit prendre en compte le sexe de manière appropriée et efficace. Elle doit nécessairement tenir compte des facteurs subtils et évidents qui se conjuguent pour donner naissance à des expériences différentes tout au long de la trajectoire migratoire.

Migration et dividende démographique

On entend par dividende démographique le fait que la baisse de la mortalité conjuguée au fort taux de natalité impacte la croissance démographique en l'occurrence les opportunités de développement qu'il convient de capturer sur la base d'une politique de renforcement des capacités des populations en particulier de la jeunesse. Mieux éduquer celle-ci, l'encadrer au plan sanitaire et la former est de nature à favoriser le développement durable. Malheureusement, de nombreux pays en développement ne sont pas à même de satisfaire les immenses besoins d'encadrement de leur démographie galopante. À titre d'exemple, le Sénégal qui compte aujourd'hui 14 millions d'habitants (ANDS 2013) verra sa population doubler au cours des vingt-cinq prochaines années. Avec 32% de personnes âgées de 10 à 24 ans et 60% de moins de 25 ans ledit pays est loin du compte dans la capture du dividende démographique. Les efforts enregistrés dans de nombreux domaines sont annihilés par un taux de dépendance de l'ordre de 84 individus à charge pour 100 personnes actives.

Si des choix pertinents ne sont adoptés au plan politique, l'avenir de la jeunesse risque d'être largement compromis au point de favoriser des stratégies précaires de sortie de la pauvreté dont l'une des plus en vue est l'émigration. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles, l'axe 2 du PSE (Programme Sénégal émergent) relatif au capital humain mise sur la maîtrise de la fécondité et l'investissement dans l'éducation et la santé notamment.

Le débat sur le dividende démographique en Afrique est souvent abordé en rapport avec le vieillissement de la population européenne. On se demande souvent s'il ne s'agit pas d'une évolution pouvant justifier l'appel ou l'arrivée de migrants originaires de pays à fort taux de croissance démographique comme le Sénégal. Une telle idée butte actuellement sur la xénophobie portée par les forces de droite.

La question des données statistiques sur les migrations

Faute de données fiables, l'analyse des migrations ouest-africaines souffre d'une relative faiblesse. En effet, l'approche qualitative l'emporte plus souvent sur les démonstrations étayées par des chiffres. On regrettera de ce point de vue l'expérience unique du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest de 1993 – marquée par des enquêtes menées simultanément dans huit pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal) qui ont débouché sur un état des lieux des mobilités sous-régionales.

Asseoir une connaissance plus fondée des migrations ouest-africaines exige la production de données fiables et régulières à même de renseigner correctement sur la dimension quantitative des mobilités en vue de l'élaboration d'outils pertinents de prise de décision politique. De nombreuses lacunes sont notées dans ce domaine. Au Sénégal, il y a un manque total de maîtrise de la dimension quantitative des migrations internationales. Les données disponibles ne rendent pas compte de la réalité des mobilités qui sont par essence marquées par des changements permanents en termes de volume, de destination, de composition des flux, etc.

Soutenir la production de données statistiques plus fondées sur le fait migratoire apparaît comme l'un des défis majeurs de la production de connaissances sur les mobilités ouest-africaines. Une recommandation forte est d'apporter un appui conséquent aux structures de production de données par un renforcement de leurs capacités. Ainsi que le soutiennent des observateurs avertis, la planification du développement durable nécessite une révolution dans le domaine de la production statistique pour améliorer la disponibilité, la qualité, la pertinence et la ventilation des données afin de soutenir la mise en œuvre, à tous les niveaux, de programmes de développement.

UNE DYNAMIQUE MIGRATOIRE À L'ISSUE INCERTAINE

Les questionnements sur le devenir des migrations ouest-africaines sont ici abordés à l'aune de l'expérience sénégalaise. On retiendra toutefois que les principales tendances et facteurs qui influent sur les migrations internationales varient d'un pays à un autre même si ces derniers peuvent partager quelques traits communs. Une lecture sénégalaise de la question migratoire permet de faire ressortir la spécificité dudit pays et quelques enseignements qui méritent d'être partagés. Quels sont les leçons pertinentes qui ressortent de l'expérience sénégalaise ? Quelles sont les mesures et dispositions urgentes à adopter dans le cadre d'une bonne gouvernance des mobilités ?

Dynamique migratoire et scénarios du futur ... Demain les migrations sénégalaises

Du point de vue de sa trajectoire migratoire, le Sénégal qui était jusqu'alors connu comme un pays d'immigration est devenu, à l'aube des années 80, un pays d'émigration. Naguère capitale de l'Afrique occidentale française (1895-1958), il a accueilli d'importantes communautés venues de tout le continent avant que celles-ci ne retournent chez elles ou ne se déploient vers d'autres lieux (Fall 1999).

En raison de sa stabilité politique et de sa légendaire tradition d'accueil - la *téranga* - le Sénégal est redevenu attractif pour de nombreux africains touchés par des conflits récurrents : Centrafricains, Congolais, Nigériens, Tchadiens, etc.

Si l'installation des étrangers se fait sans véritables heurts, leur prise en charge laisse à désirer faute de politique migratoire⁸. Son solde migratoire reste toutefois négatif en raison de l'importance grandissante des départs à l'étranger des nationaux.

En termes de configuration du champ migratoire, le continent africain est certes la principale destination des Sénégalais mais l'Europe constitue une destination de plus en

⁸ Notons que depuis plus de deux ans, le Sénégal a entamé des consultations locales en vue de corriger ladite situation. Les différentes commissions mises en place travaillent à la cohérence des dispositions à prendre en compte notamment celles relatives à l'encadrement des étrangers vivant sur le territoire national. Le caractère pertinent de cette démarche a été salué dans la mesure où elle ne limite pas la question migratoire aux seuls ressortissants sénégalais vivant à l'étranger comme c'est le cas dans la majorité des pays.

plus convoitée et en constante augmentation. Ceci s'explique essentiellement par la dégradation de la situation politique, économique et sociale des *eldorados* africains. Ce contexte migratoire peu favorable favorise l'ouverture de nouvelles destinations comme l'Amérique du Sud (Hernandez-Carretero & Carling 2012 ; Kleidermacher 2015 ; Minvielle 2015) et/ou la recherche de solutions de contournement, par les migrants sénégalais, des dispositifs sécuritaires sur les routes migratoires (Fall 2017 ; Anderson 2014). Cette tendance lourde est amplifiée par différents facteurs qui se sont succédé dans le temps :

- La fermeture des *eldorados* africains des années 70 : Ghana et Nigeria notamment ;
- La xénophobie ambiante des années 80 : « ivoirité », « gabonisation », chasse aux migrants en Afrique du Sud, etc. ;
- L'effondrement politique de la Libye qui a eu un impact négatif sur la mobilité sous-régionale pour l'emploi ;
- L'insécurité qui règne au Sahel suite à la présence de groupes terroristes et/ou l'affirmation d'organisations liées au crime international ;
- Le protectionnisme migratoire européen marqué par la politique des frontières extérieures de l'Union européenne.

En dépit de la rareté ou du caractère lacunaires des données statistiques, les mobilités ouest-africaines donnent à voir, un portrait à la fois marqué par des continuités et de profondes ruptures. Une approche diachronique de l'évolution des migrations internationales ouest-africaines indique que la décennie 1970-80 constitue une importante césure du point de vue de l'origine des acteurs. Jadis originaires des zones rurales et/ou périphériques, les migrants internationaux se recrutent désormais dans les centres urbains en proie à une profonde crise de l'emploi. C'est ainsi qu'à l'image du cercle de Kayes au Mali ou du Guidimakha mauritanien, les régions de Matam et de Tambacounda au Sénégal qui sont les bastions historiques de l'émigration sénégalaise ont récemment cédé la première place à l'agglomération de Dakar. En effet, dans les villes capitales ouest-africaines marquées par l'explosion urbaine consécutive à l'exode rural, la crise pousse de plus en plus de néo-citadins à envisager un départ à l'étranger. Il n'est pas rare d'entendre dire que *la migration internationale n'est que le prolongement de la migration interne*.

En plus de l'élargissement de l'aire de recrutement des candidats à l'émigration, la poursuite de la migration internationale semble programmée pour prendre plus d'ampleur en raison de la pénurie de ressources et/ou de l'absence de perspectives heureuses. En effet, au Sénégal, sans doute plus qu'ailleurs en Afrique de l'Ouest, la migration est une stratégie familiale soutenue par des réseaux communautaires de solidarité qui facilitent le départ et l'insertion des nouveaux migrants. Ce mode particulier de renouvellement des flux de migrants est fondamentalement porté par des logiques culturelles qui s'appuient sur les valeurs spécifiques des groupes sociaux qui subliment l'exode (Fall 2001 ; Dupraz 1995 ; Degli Uberti 2014). L'enquête *Eumagine* menée entre 2010 et 2013 auprès de 2 000 ménages révèle que plus de 75% des jeunes âgés de 18 à 30 ans quitteraient le Sénégal s'ils en avaient la possibilité (Carling & al. 2013 ; Fall 2014). Une telle hypothèse devrait inciter les autorités nationales à s'engager dans une politique de nature à restaurer la confiance chez les jeunes en leur avenir dans leur propre pays (Dougnon 2013 ; Kane & Leedy 2013 ; Fall 2017 ; Klesit & Thorsen 2017).

Le discours populaire sur la migration indique que la migration est une « aventure » qui implique d'importants sacrifices. Elle s'impose dans le cas où des réponses viables font défaut lorsqu'on atteint un âge qui commande de se prendre personnellement en charge

voire de répondre aux attentes de ses parents. S'engager dans des cercles religieux ou s'adonner au commerce ambulancier comme le font les jeunes c'est une manière d'échapper aux tentations comme le vol, l'alcool ou la drogue tout en se tenant prêt pour un emploi formel voire un soutien pour le départ à l'étranger. (Sall 2011 ; Willems 2013 ; Theiler 2015 ; Poulet 2017 ; Prothmann 2017).

Bien qu'ils aient eu à exprimer leur mécontentement par des méthodes originales et pacifiques - *Set Setal* (Diouf 1992), *Bul Faalé* (Havard 2005 ; Moulard-Kouka 2008) symbolisant le refus de la lassitude ambiante pour se « prendre en main » - la jeunesse brille plutôt par son absence de l'espace politique (Diop & Diouf 1990 ; Diop 2008). En effet, aussi curieux que cela puisse paraître, les hommes politiques ne sont pas tenus responsables de crise qui affecte les ménages notamment le chômage des jeunes. Pour des raisons socioculturelles quasi inédites, ces derniers disent « être nés trop tard », que « leur heure n'a pas encore sonné », que « Dieu volera à leur secours ». Un tel fatalisme peut surprendre notamment chez ceux qui ont un bon niveau d'étude mais il ne traduit guère un sentiment de démission.

Migration et développement : les leçons sénégalaises

Il est aujourd'hui établi que la diaspora constitue une entité qui doit être davantage associée aux politiques nationales de développement. En raison de leurs compétences c'est-à-dire des moyens matériels et immatériels dont ils disposent et de leur attachement aux pays d'origine, les migrants internationaux constituent à la fois des interfaces de premier plan dans la coopération bilatérale ou multilatérale et des partenaires privilégiés du développement durable.

Mieux exploiter le potentiel des migrants

D'importantes réalisations individuelles ou collectives de migrants internationaux sont certes saluées dans tous les pays mais, il s'agit d'aller plus loin dans la contribution de la diaspora au développement des pays d'origine mais aussi des pays d'accueil. Différents leviers peuvent, de ce point de vue, être actionnés :

1. Renforcer les capacités des membres de la diaspora par :
 - la signature d'accords de coopération entre les pays d'accueil et les pays d'origine ;
 - adopter des mesures d'assouplissement de la double citoyenneté/appartenance territoriale ;
 - favoriser le climat des affaires pour promouvoir les investissements des migrants (réduction des coûts de transferts, exonérations, guichet unique) ;
2. Réformer les dispositions institutionnelles actuelles par :
 - La restructuration des organisations de la diaspora dans le cadre d'un processus démocratique qui laisse peu de place au clientélisme politique ;
 - Envisager des mécanismes de réinsertion dans le pays d'origine des migrants à partir de dispositifs incitatifs d'accompagnement.

Les principales cibles de la relation entre la migration et le développement sont :

- Les migrants et leurs associations qui doivent être sensibilisés à travers des campagnes menées sur le double espace c'est-à-dire dans les pays de départ comme dans les pays hôtes ;
- Les partenaires au développement dont le rôle est primordial dans l'accompagnement des migrants ;
- L'État ou les Collectivités locales notamment les élus locaux qui peuvent légitimement s'appuyer sur la coopération décentralisée (jumelage).

Les protagonistes de la mise en œuvre de politiques de développement fondées sur la variable migration sont les Gouvernements, les élus locaux et la Société civile qui ont chacun une mission spécifique à assumer.

Pour une approche locale de la dialectique migration - développement

Dès lors que les migrants se mobilisent à la faveur de leurs terroirs plus que d'un territoire national, il importe d'envisager leur plus grande implication à l'élaboration des politiques locales de développement. L'absence de démarche inclusive et les rivalités entre les différents protagonistes de la planification locale sont souvent à l'origine d'errements qui se traduisent par des malentendus ou des facteurs de blocage des meilleures initiatives locales.

Les deux exemples sénégalais et malien ci-dessous présentés indiquent certes que les associations de migrants sont des rouages importants et incontournables du financement des projets villageois mais qu'ils ne peuvent se poser en leaders uniques et/ou solitaires des initiatives locales même si leur poids financier est incontestable :

- À la faveur de la politique de décentralisation, les communautés maliennes basées à l'étranger, en particulier en France, ont développé une nouvelle approche du développement (GRDR 2012 & 2014 ; Coulibaly 2016 ; Coulibaly & Lima 2013). Essentiellement articulés autour l'idée de concertation sur le double espace, d'importants résultats ont été obtenus à la faveur d'une démarche qui privilégie l'inclusion et la transparence dans la mobilisation à différentes échelles des protagonistes du développement territorial. Les excellents résultats obtenus par l'Espace Migration-Développement de la Région de Kayes au Mali (EMDK)⁹ ou la Coordination des associations pour le Développement de la Région de Kayes (CADERKAF) méritent d'être capitalisés et dupliqués dans tous les bassins d'émigration ;

- Au Sénégal, le PAISD (Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement) est un dispositif franco-sénégalais d'appui au développement axé sur le migrant considéré comme une interface entre la communauté d'origine et son pays hôte. Implanté à Dakar, le PAISD travaille depuis plus de dix ans avec les *Sénéfés* (Sénégalais de France) sur le désenclavement, l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, le développement économique de leurs régions d'origine. Depuis 2005, près de 30 M€ ont été mobilisés dans le développement des régions d'origine des migrants : 15,5 M€ investis par la France, 1,7 M€ par le Sénégal, 10,5 M€ par la diaspora et 1,5 M€ de fonds autres levés par la diaspora. Grâce à une cogestion transparente des fonds, le PAISD a un impact visible et mesurable sur l'amélioration des conditions de vie quotidienne des populations, notamment celles de la vallée du fleuve Sénégal. Ces résultats ont largement permis aux habitants de ces régions d'envisager un avenir sur place (Fall 2017 ; GRDR 2015. De Haas 2006) ;

⁹ Espace de concertation formé d'un Comité technique composé de notables, d'immigrés (20 nationalités), de la diaspora, d'élus locaux, de services techniques et personnes ressources unis par une charte de 161 adhérents. Elle a pour vocation de formuler des pistes stratégiques d'intégration des mobilités dans la planification du développement territorial et en faire des moteurs de la coopération.

Conclusion

Les exemples empruntés à l'Afrique de l'Ouest en général et au Sénégal en particulier, indiquent la centralité des questions migratoires dans l'évolution du monde contemporain. En effet, dans les pays du Sud, la migration internationale constitue un choix fort qui découle d'un complexe de facteurs fondées sur l'idée qu'elle permet d'améliorer considérablement son propre sort mais aussi celui de sa famille, de son terroir voire de son pays.

Pour ce qui est du cas spécifique du Sénégal, les migrations internationales sont plus souvent abordées à l'aune de leurs seules retombées positives. En effet, la valorisation des apports positifs et potentialités que renferment les mobilités est de nature à susciter un réel intérêt pour l'expatriation.

À côté des populations, le discours politique a plutôt tendance à vanter l'exode international en appelant la diaspora à s'impliquer dans le développement national à travers des dispositions politiques comme la désignation de députés de la diaspora ou la mise en place de dispositifs incitatifs d'accompagnement des Sénégalais de l'extérieur.

S'il apparaît que la prise en compte de la migration dans les politiques nationales est une exigence du développement, il n'en reste pas moins vrai que les seules retombées de la migration ne suffisent pas pour arriver à des résultats probants. Elle doit être combinée à tout un ensemble de paramètres indispensables à une planification efficace du développement durable.

Dès lors que l'émigration semble durablement inscrite parmi les stratégies de développement, la bonne gouvernance dudit processus implique une étroite coopération entre tous les États quel que soit leur statut migratoire. Aussi, l'idée qui doit guider les rapports entre les pays africains et le reste du monde - l'Europe en l'occurrence - doit être bâtie autour des idéaux de solidarité et de complémentarité mais aussi recherche de solutions alternatives à l'accès de tous au bien-être. Un tel choix doit guider la démarche des pays qui ont intérêt envisager leur avenir sous le signe de l'intégration en vue de relever le défi du développement en l'occurrence celui de la circulation des hommes.

Références bibliographiques

ANDERSON, R. (2014). *Illegality, Inc. Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe*. Oakland (CA): University of California Press.

ANSD. (2014). Rapport définitif. Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage 2013. Dakar.

BA, A. H. (2010). « Reconstruction territoriale et codéveloppement. L'exemple de la diaspora sénégalaise », *Hommes & Migrations* (1286-1287) : 200-211.

BA, A. H. (2017). « Femmes africaines immigrées responsables d'association face aux enjeux de citoyenneté et de développement », *Espace populations sociétés* [<http://eps.revues.org/5891> ; DOI : 10.4000/eps.5891

BATALHA, L. & CARLING, J. (eds) (2008). *Transnational Archipelago. Perspectives on Cape Verdean Migration and Diaspora*. Amsterdam: Amsterdam University Press.

- BEAUCHEMIN, C. (2013). *Migrations africaines : le codéveloppement en questions : essai de démographie politique*. Paris : Colin.
- BERTRAND, M. (2011). Ghana : un redéploiement métropolitain des figures zabrama du zongo.
- BOATEMAA SETRANA, M. & OWUSU KYEI, J. R. K. (2015). "Transnational Paradigm within Immigrant Political Integration Discourse. The Case of Ghanaians in the Netherlands," *Afrique contemporaine* 256 (4): 91-101.
- BOURGAN, A. ; BROU, J. & GERARDIN, H. (eds) (2014). *L'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale*. Paris : Karthala.
- BOURGEOT, A. (2011). « Sahara de tous les enjeux », *Hérodote*, 3 (142) : 42-77.
- BOYER, F. & NÉYA, S. (2015). « Retours, circulations, installations ? Les reconfigurations du système migratoire ivoiro-burkinabè », *Afrique et développement*, XL (1) : 63-79.
- BRACHET, J. (2009). *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*. Paris : Croquant
- BREDELOUP, S. & GOIS, P. (dir.), (2016). De l'Europe vers les Suds : nouvelles itinérances ou migrations à rebours ? », Numéro spécial de la revue *Autrepart* 77.
- BREDELOUP, S. & ZONGO, M. (dir) (2016). *Repenser les mobilités burkinabè*. Paris : l'Harmattan.
- CAMBRÉZY, L. & LASSAILLY-JACOB, L. & V. (2010). *Réfugiés climatiques, migrants environnementaux ou déplacés*. Paris : A. Colin.
- CARLING, J. & al. (2013). Migration aspirations in Senegal: Who wants to leave and why does it matter? Brussels: European PolicyBrief.
- CARLING, J. & HERNÁNDEZ-CARRETERO, M. (2011). 'Protecting Europe and Protecting Migrants? Strategies for Managing Unauthorised Migration from Africa', *The British Journal of Politics & International Relations* 13 (1): 42-58.
- CARLING, J. (2006). *Migration, Human Smuggling and Trafficking from Nigeria to Europe*. Geneva: OIM.
- CEDEAO (2015). Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest. Berne : ICMPD et OIM.
- CHORT, I. & DIA, H. (2013). L'argent de la migration. *Autrepart* 67-68.
- CIAVOLETTA, R. (2011). « La cultura della mobilità in questione. Una riflessione a partire dal caso dei FulBe del Sahel (Mauritania e Mali) », (: 58-80). In. Bellagamba A., *Mobilità e migrazioni in Africa*. Padoue: Altravista.
- CISSE, F. (2017). *Remittance Markets in Africa, Senegal*. Washington: World Bank Group
- COQUERY-VIDROVICH, C., GOERG O., MANDÉ, I. & RAJOANAH, F. (éds) (2003). *Être étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle*. Vol. 1- *Politiques migratoires et construction des identités, Enjeux identitaires et modes d'insertion*. Vol. 2 - *Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*. Paris : L'Harmattan.
- COULIBALY, H. & S. LIMA (2013). « Crise de l'État et territoires de la crise au Mali », *EchoGéo* (<http://echogeo.revues.org/13374> ; DOI : 10.4000/)
- COULIBALY, H. (2016). Migration et fabrique des territoires de la coopération au Mali. CIST2016 - En quête de territoire(s) ?, Grenoble : Proceedings du 3e colloque international du CIST, pp.157-160 <<http://www.giscist.fr/hcist2016-17-18-mars-2016-en-quete-de-territoires/>>. <hal-01353686>
- COURTIN, F ; FOURNET, F & SOLANO, P. (2010). « La crise ivoirienne et les migrants burkinabés : l'effet boomerang d'une migration internationale », *Afrique contemporaine* 236 : 13-27.
- DEGLI UBERTI, S. (2014). "Victims of their Fantasies or Heroes for a Day? Media Representations, Local History and Daily Narratives on Boat Migrations from Senegal. The myth of invasion: Irregular migration from West Africa to the Maghreb and the European Union", *Cahiers d'études africaines*, 54(153) : 81-113.
- DIA H. (2015). *Trajectoires et pratiques migratoires des Haalpulaaren du Sénégal. Socio-anthropologie d'un "village multi-situé"*. Paris : L'Harmattan.

- DIENG, S. A. (2008). « Déterminants, caractéristiques et enjeux de la migration sénégalaise », *Asylon(s)* (3), (Spécial Migrations et Sénégal).
- DIOP, A. B. (1965). *Société toucouleur et migration. L'immigration toucouleur à Dakar*. Dakar : IFAN (Initiations et Etudes africaines 18).
- DIOP, A. B. (1992). « Les Paysans du bassin arachidier. Conditions de vie et comportements de survie », *Politique africaine* (45) : 39-61.
- DIOP, M.-C. & DIOUF, M. (1990). *Le Sénégal sous Abdou Diouf*. Paris ; Karthala.
- DIOP, M.-C. (dir.) (2008). *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*. Paris : Crepos, Karthala & ONU Habitat.
- DOUGNON, I. (2013)? "Migration as Coping with Risk and State Barriers. Malian Migrants' Conception of Being far from Home" (:35–58), in. Abdoulaye Kane and Todd H. Leedy (eds), *African Migrations: Patterns and Perspectives*, Bloomington, IN: Indiana University Press.
- DUPRAZ, P. (1995). « Les Enfants du jujubier. Le voyage dans la tradition orale sooninke », *Studia Africana* (6) : 69-82.
- EASO (2015). Rapport d'information sur les pays d'origine (COI) Nigeria Traite des femmes à des fins sexuelles.
- ENDA DIAPOL, (2007). *Les Dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest. Analyse des potentiels d'intégration de trois « pays-frontières » en Afrique de l'Ouest*. Paris: CRDI, Enda Diapol et Karthala.
- FALL, P. D. & GAMBERONI, E. (2010). « Movimenti migratori ed effetti sul territorio. Il caso di Podor (Regione di Saint-Louis, Senegal) », *Bollettino della Società Geografica italiana* XIII (3): 925-937.
- FALL, P. D. & GARRETA BOCHACA, J. (2012). *Les Migrations africaines vers l'Europe. Entre mutations et adaptation des acteurs sénégalais*. Dakar/Lleida : RÉMIGRAF-IFAN & GR-ASE.
- FALL, P. D. (1999). « Les Étrangers au Sénégal. Regards sur les stratégies économiques de la communauté capverdienne » (: 569-582), in : *La Population africaine au XXIe siècle*. Durban : UEPA.
- (1999-2000). « Protectionnisme migratoire en Afrique noire : les migrants sénégalais face à la politique de "gabonisation " », *Bulletin IFAN*, B 49 (1-2): 102-134.
- (2001) « Migrazioni internazionali e mutamenti sociali in ambiente lebou. L'esempio di Thiaroye sur-Mer » : 175-181, in: L. Perrone (a cura di) (2001), *Tradue mondi. Forme e grado di adattamento della comunità senegalese*, [Sociologia urbana e rurale 64-65]. Milano : F. Agnelli.
- (2003). « Dynamique migratoire et évolution des réseaux d'insertion des Sénégalais à Conakry (République de Guinée) » (: 63-75), in. Coquery-Vidrovich C., Goerg O., Mandé I. & Rajoanah F. (éds), *Être étranger et migrant en Afrique au XX è siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*. Vol. 2 : *Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*. Paris : L'Harmattan.
- (2004). État-nation et migrations en Afrique de l'Ouest : le défi de la mondialisation. Paris : UNESCO-SHS.
- (2006). « Travailler en circulant. La circulation en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique du Sud », *Migrations-Société* 18 (107) : 233-251.
- (2007). "The West African Migration Dynamics: Between Change and Status Quo", Communication at the African Migrations Workshop organized by IMI James Martin 21st Century School/University of Oxford & the Centre for Migration Studies/University of Ghana on *Understanding Migration Dynamics in the Continent*. Accra, September 18th-21st.
- (2010). Faire des migrations un facteur de développement : une étude sur l'Afrique du nord et l'Afrique de l'Ouest. Sénégal. Migration, marché du travail et développement. Genève : ILO.
- (2014). "Imagining Europe: Being willing to go does not necessarily result in taking the necessary steps", *The ITPCM International Commentary*, X (35): 21-26.
- (2016). Migration and development in the Sahel. Upon lessons learnt, how to take advantage of mobility better? Vienna: ICMPD Working Paper
- (2017). *Des Francenabé aux Modou-Modou. L'émigration sénégalaise contemporaine*. Dakar : L'Harmattan-Sénégal.

- GRDR & IFAN (2014). La dimension locale de la dialectique migration et développement. Le cas France – Sénégal. Paris : AFD.
- GRDR (2015). *Atlas. La Moyenne vallée du fleuve Sénégal. Centres et périphéries. Mali, Mauritanie, Sénégal.* Paris.
- GUILLEMAUT, F. (2008). « Femmes africaines, migration et travail du sexe », *Sociétés* 99 (1) : 91 – 106.
- HAAS de, H. (2006). *Engaging Diasporas. How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries*, Oxford: International Migration Institute.
- (2008). “The Myth of Invasion. The Inconvenient Realities of African Migration to Europe”, *Third World Quarterly* 29 (7): 1305-1322.
- HERNANDEZ-CARRETERO M. & CARLING, J. (2012). ‘Beyond “kamikaze migrants”’: Risk taking in West African boat migration to Europe.’ *Human Organization*, 71(4): 407-416.
- HERNANDEZ-CARRETERO M. (2015). “Renegotiating Obligations through Migration: Senegalese Transnationalism and the Quest for the *Right Distance*,” *Journal of Ethnic and Migration Studies* 41(12): 2021-2040.
- IFAD (2013). Africa remittances. [<http://www.ifad.org/remittances/maps/africa.htm>].
- KAMDEM, P. (2015). *Migrations et développement dans les Afriques de l'Ouest et du Centre.* Paris : L'Harmattan
- KANE, A. & T. H. LEEDY (2013). “African Patterns of Migration in a Global Era: New Perspectives” (1–16), in. Abdoulaye Kane & Todd H. Leedy (eds), *African Migrations: Patterns and Perspectives*, Bloomington, IN: Indiana University Press.
- KANE, O. (2010). *The Homeland Is the Arena. Religion, Transnationalism and the Integration of Senegalese Immigrants in America.* Oxford University Press.
- KLEIDERMACHER, G. (2015). « Movilidad e inserción de inmigrantes senegaleses recientes en la Ciudad Autónoma de Buenos Aires », *Revista Internacional de Estudios Migratorios* 5 (1): 93-118.
- KLEIST, N. & THORSEN D. (eds) (2017). *Hope and uncertainty in contemporary African migration.* New York, NY: Routledge.
- LACROIX T. (2014). “Conceptualizing Transnational Engagements: Structure and Agency Perspective on (Hometown) Transnationalism”, *International Migration Review* 48(3): 643–679.
- LESSAULT, D., BEAUCHEMIN, C. (2009). « Ni invasion, ni exode », *Revue européenne des Migrations internationales* 25 (1) :163-194.
- LESSAULT, D., FLAHAUX, M.-L. (2013). « Regards statistiques sur l'histoire de l'émigration internationale au Sénégal », *Revue européenne des Migrations internationales* 2(4) : 59-88.
- LESSAULT, D., MEZGER, C. (2010). *La Migration internationale sénégalaise. Des discours publics à la visibilité statistique.* Paris : INED & ANR.
- LO, H. M. & al. (2014). *Impact des changements environnementaux sur les migrations humaines Étude de cas : Sénégal et Côte d'Ivoire.* Dakar : UNESCO-SHS (Édité par Marema Touré Thiam et John Crowley)
- LOUIS, M. (2013). « Approche ethnologique des migrations clandestines subsahariennes : l'aventure, ou de l'ontogenèse à la conquête de l'honneur », *Cahiers d'études africaines* 51 (211) : 547-570.
- LOUNGOU, S. (2011). « Le trafic d'enfants, un aspect de la migration ouest-africaine au Gabon », *Les Cahiers d'Outre-Mer* n° 256, pp. 485-505.
- LUTUTALA, B.-M. (2014). “Intra- and Extraregional Migration in the South: The Case of Africa”. In. Rudolf Anich, Jonathan Crush, Susanne Melde, and John O. Oucho (eds), *A New Perspective on Human Mobility in the South, Global Migration Issues 3.* Geneva: IOM & Springer.
- MAINGARI, D. (2011). « Exode des cerveaux en Afrique : réalités et déconstruction du discours sur un phénomène social », *Education et sociétés* 2 (28)
- MARCELINO, P. F. (2011). *The new migration paradigm of transitional African spaces: inclusion, exclusion, liminality and economic competition in transit countries: a case study on the Cape Verde Islands.* Saarbrücken: LAP.

- MARY K. (2014). Les élites maliennes en quête d'Amérique : migrations internationales pour études et enjeux d'une reproduction sociale inachevée. Université de Caen Basse-Normandie : Thèse de Géographie.
- MINVIELLE, R. (2015). « L'Amérique du Sud ou l'émergence d'un nouveau théâtre des migrations africaines », *Afrique et Développement XL* (1) : 19-39.
- MOULARD S. (2014). « Le regard entre deux rives La migration et l'exil dans le discours des rappers sénégalais » - The Gaze between two Shores. Migration and Exil in Senegalese Rappers' Discourse, *Cahiers d'études africaines* 213-214 *Les mots de la migration*.
- MOULARD-KOUKA S. (2008). Senegal Yewuleen ! Analyse anthropologique du rap à Dakar : liminarité, contestation et culture populaire, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université de Bordeaux 2 Victor Segalen, <<http://www.tel.archives-ouvertes.fr/tel-00490805>>.
- MOUNKAILA, H.; AMADOU, B ; BOYER F. (2009). « Le Niger, espace d'émigration et de transit vers le sud et le nord du Sahara : rôle et comportement des acteurs, recompositions spatiales et transformations socioéconomiques » : 109-120, in. Migrations internationales, recompositions territoriales et développement, Document de synthèse des projets du programme FSP 2003-74. Paris : IRD.
- NAUDÉ, W. (2010). The determinants of migration from Sub-Saharan African countries, *Journal of African Economies* 19 (3): 330-356.
- NDIAYE, M. & ROBIN, N. (2010). « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest. Une dynamique de régionalisation renouvelée », *Hommes et migrations*, 1286-1287 : 48-61.
- NOACK, M. & WOLFF, V. (2013). Renforcer la mobilisation des diasporas. Recommandations opérationnelles pour la coopération Sud-Sud et triangulaire. Vienne : ICMPD.
- OBADARE, E. & ADEBANWI, W. (2009). "Transnational resource flow and the paradoxes of belonging: redirecting the debate on transnationalism, remittances, State and citizenship in Africa", *Review of African Political Economy* 36 (122): 499-517.
- OIM (2017). Dialogue international sur la migration 2017 Renforcer la coopération internationale en matière migratoire et la gouvernance des migrations en vue de l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en 2018.
- OLATERU OLAGBEGI, B. (2004). Bref aperçu de l'analyse de la situation du trafic des êtres humains en Afrique de l'Ouest, in : Forum des ONG, Addis-Abeba.
- PLAMBECH, S. (2014). Points of departure, Migration control and anti-trafficking in the lives of Nigerian sex worker migrants after deportation from Europe, University of Copenhagen and Danish Institute for international studies: PhD Dissertation.
- PÉRALDI, M. & TERRAZZONI, L. (2016). « Anthropologie des Européens en Afrique. Mémoires coloniales et nouvelles aventures migratoires », *Cahiers d'études africaines* 222 (1-2) : 9-28.
- PÉROUSE DE MONTCLOS, M. ; PETIT, V. & ROBIN, N. (2013). *Crises et migrations dans les pays du sud*. Paris : L'Harmattan.
- PLUIM, M. & HOFMANN M. (2015). Integrated Border Management and Development. Vienna (Austria): ICMPD Working Paper n°08.
- PNUD (2009). Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains. New York.
- POULET K. (2016). L'hypothèse migratoire comme horizon d'émancipation ? Une ethnographie des jeunes dakaroises. Thèse de Doctorat de sociologie de l'Université de Picardie Jules Verne.
- PROTHMANN, S. (2017) "Migration, masculinity and social class: Insights from Pikine, Senegal", *International Migration* -[doi:10.1111/imig.12385];
- ROBIN, N. (1997). *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993*. Paris : Editions de l'IRD.
- RUZVIDZO T. (2017). Gender and Migration. Dakar: IDEP.

- SALL, M. (2011). "A la découverte des territoires de l'émigration dans les représentations des jeunes sénégalais : le mythe du Kaaw", (:105– 119). in. Claudio Bolzman, Theogene-Octave Gakuba & Ibrahima Guisse (éds.), *Migrations des jeunes d'Afrique subsaharienne Quels défis pour l'avenir ?* Paris : Harmattan.
- SCHAPENDONK (2011). *Turbulent Trajectories. Sub-Saharan African Migrants Heading North.*- Ph. D Thesis: Geog.: Radboud University Nijmegen: 2011.
- SCHMITZ, J. 2008 - « Migrants Ouest-Africains, historicité et espaces moraux » in Dossier Migrants Ouest-Africains – Miséreux, aventuriers et notables, *Politique africaine* 109 (Mars), pp. 5-15
- SIMON-LORIÈRE, H. (2010). « Catégories et reconfigurations migratoires en Afrique de l'Ouest. L'exemple de la guerre civile du Liberia », *Espace populations sociétés* (2-3) : 193-207.
- SMITH S. (2018). *La ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent.* Paris : Grasset.
- THEILER L. (2015). Individual Perception of Reasons for Migration from Senegal to Morocco with a Focus on Environmental Influences, Freie Universität Berlin: Department of Political and Social Sciences, Institute of Sociology Master's Thesis.
- THOMAS, K. J. A. (2011). 'What explains the increasing trend in African emigration to the US?' *International Migration Review* 57: 245–274.
- TIRTHANKAR C. (2014). Le chômage des jeunes en Afrique : une génération perdue? <http://www.rfi.fr/mfi/20140124-afrique-chomage-jeunes-dramane-haidara-oit-onu>
- TRÉMOLIÈRES, M. (ed.) (2009). *Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines : perspectives africaines et européennes.* Paris : OCDE & CSAO.
- UNION AFRICAINE (2017 a). Cadre de politique migratoire pour l'Afrique révisé et plan d'action (2018 - 2027). Ebauche[https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/32718-wd-french_revised_au_migration_policy_framework_for_africa.pdf].
- UNION AFRICAINE (2017b). Projet de position africaine commune (PAC) sur le pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières. Une Afrique, une voix, un message octobre 2017. [https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/33023-wd-french_revised_migration_policy_framework_stc.pdf].
- UNION AFRI. CAINE (2017c). Evaluation du cadre de politique de migration pour l'Afrique de l'Union africaine [https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/33023-wd-french_revised_migration_policy_framework_stc.pdf].
- VAMMEN, I. M. (2013). "Seeking New Spaces of Mobility and Recognition: Senegalese Migrants in Argentina", Communication at ASA 56th Meeting in Baltimore (MD).
- VIVES, L. & VASQUEZ-SILVA, I. 2016 - "Senegalese migration to Spain: Transnational Mothering Practices," *Journal of Ethnic and Migration Studies*.
- WADE, C. T. & al (2017). Etat des lieux des liens entre migrations, transferts et résilience au changement climatique au Sénégal. Rapport d'étude.
- WILLEMS, R. (2013). "Local realities and global possibilities: deconstructing the imaginations of aspiring migrants in Senegal", *Identities: Global Studies in Culture and Power*, [<https://doi.org/10.1080/1070289x.2013.829771>].
- WORLD BANK (2011). *Leveraging migration for Africa. Remittances, Skills, and Investments.* Washington.
- ZUBRZYCKI, B. (2012). "Recent African migration to South America: The case of Senegalese in Argentina," *International Journal of Humanities and Social Science* 2 (22): 86-94.